

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 mars 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LA SANTÉ

LE MOIS NATIONAL DU REIN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au nom de plus de 100,000 Canadiens qui souffrent d'affections rénales graves ou débilitantes. Je crois que cette motion recevra l'appui de tous les députés. Étant donné que le mois de mars a été proclamé par Son Excellence le gouverneur général, mois national du rein, et en raison du travail remarquable effectué par les bénévoles de la Fondation canadienne des maladies du rein grâce à l'établissement de programmes de dépistage précoce, au soutien accordé aux centres de dialyse, aux malades qui subissent des greffes de cet organe et à la recherche scientifique sur les causes des maladies rénales et les remèdes qui peuvent les soulager, je propose, appuyé par le député de Bruce-Grey (M. Gurbin):

Que la Chambre félicite ces innombrables bénévoles et médecins spécialisés partout au Canada qui offrent un certain espoir à ceux qui souffrent d'affections rénales et font même des miracles et en outre, que la Chambre recommande instamment à tous les Canadiens de soutenir le travail accompli par la Fondation canadienne des maladies du rein.

**Mme le Président:** Je suis persuadée que la Chambre voudra exprimer par ses applaudissements ses sentiments à l'égard de cette motion.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Len. Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Le Programme énergétique national du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a porté un dur coup à l'industrie pétrolière en Saskatchewan. Les compagnies pétrolières de la province sont priées d'accepter pour leur production de pétrole une perte de 25c. à \$1 le baril. Des derricks aussi bien que des capitaux quittent le Canada à destination des États-Unis, la production est limitée, des fournisseurs et des compagnies du secteur tertiaire manquent de travail et leurs travailleurs sont en chômage, ce qui se répercute sur toute l'économie canadienne. Je propose donc, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que le gouvernement fédéral révisé entièrement son Programme énergétique national à cause de cette situation critique.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA TAXE SUR LE GAZ SUR LES PRIX DE REVIENT DES AGRICULTEURS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. La taxe sur le gaz à la tête du puits va entraîner une hausse de près de \$100 du prix d'une tonne d'engrais constitué d'azote liquide et des hausses comparables des prix d'autres engrais dérivés du pétrole. Étant donné que cela aura des répercussions importantes sur les prix de revient des agriculteurs, je propose, avec l'appui du député de Portage-Marquette (M. Mayer):

Que le ministre de l'Agriculture insiste auprès du gouvernement pour qu'il modifie sa politique énergétique de manière à réduire considérablement la taxe sur les hydrocarbures qui entrent dans la fabrication des engrais ainsi que le prix du carburant qu'achètent les agriculteurs.

**Mme le Président:** La Chambre consent-elle unanimement à la présentation de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES CHEMINS DE FER

LE MAINTIEN DES TARIFS APPLICABLES AU PAS DU NID-DE-CORBEAU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter la motion suivante. Étant donné que la majorité des agriculteurs de l'Ouest favorisent le maintien des tarifs-marchandises applicables au Pas du Nid-de-Corbeau et que par leur seule présence à Ottawa leurs porte-parole ont amené les ministres du cabinet et même le premier ministre (M. Trudeau) à adopter une attitude différente à cet égard, je propose, avec l'appui du député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse):

Que le gouvernement s'engage immédiatement et fermement à maintenir les tarifs-marchandises réglementaires applicables au Pas du Nid-de-Corbeau et à mettre immédiatement en œuvre une politique nationale des transports propre à éliminer les disparités régionales et à avantager d'ores et déjà les agriculteurs qui ont fait d'immenses sacrifices de temps et d'argent pour venir signaler leurs inquiétudes très vives à l'attention de tous les parlementaires.